



Déclaration préalable au Conseil supérieur de l'éducation du 8 février 2024

Monsieur le président du Conseil supérieur de l'éducation,
Monsieur le directeur général de l'enseignement scolaire
Mesdames et messieurs les membres du Conseil supérieur de l'éducation,

A quoi sert l'école, à quoi sert l'école publique ?

A la lecture des textes sur lesquels nous allons délibérer aujourd'hui, la réponse du ministère est d'organiser le tri méthodique des élèves en les enfermant dans des trajectoires négatives dont ils ne parviendront pas à s'extirper. Les forts en étant encore plus forts et les faibles toujours plus faibles. Les déterminismes sociaux et territoriaux n'en seront qu'irréremédiablement renforcés.

A qui sert l'école, à qui doit servir l'école publique ?

Elle a cette mission essentielle de permettre à tous les élèves d'apprendre ensemble et de faire société. Apprendre à faire société, c'est se rencontrer, coopérer, se confronter à l'altérité tout en lui reconnaissant sa singularité. Apprendre à faire société, c'est apprendre à se nourrir des différences de l'autre pour grandir à ses côtés. Il n'y a de réussite scolaire que collective.

C'est une mission de service public avec un grand S et un grand P. Une mission qu'accomplissent toutes celles et ceux qui, au quotidien, portent à bout de bras notre système éducatif avec la conviction inébranlable que l'école publique doit pouvoir permettre la réussite de tous les élèves, qui sont tous éducatibles.

La FCPE se joint avec force et détermination aux enseignants, aux personnels d'encadrement et de direction pour refuser ce « choc des savoirs » car ils sont sous « le choc de savoir » que ces dispositifs qu'ils devront mettre en œuvre seront préjudiciable aux élèves, comme en atteste nombre de travaux scientifiques sur le sujet. Les études, les rapports s'accumulent et le ministère prend encore les mauvaises décisions malgré les alertes et les analyses pourtant limpides et non contestées car non contestables... Nous souhaitons que les avis du Conseil supérieur de l'éducation, quasi unanimes sur les textes clés, soient entendus et pris en compte par le ministère afin de ne pas s'encalmer dans une vision passéiste et rétrograde de l'école.

En décembre dernier, le rapport PISA a de nouveau mis en lumière le caractère fortement inégalitaire de l'école française. En d'autres termes, la réussite scolaire des élèves de notre pays est largement indexée à leur niveau social. A noter cependant, et la FCPE regrette que le ministère ne le mette pas en avant, à niveau social égal, les élèves ne réussissent pas mieux dans l'enseignement privé que dans les établissements publics.

La publication des indices de position sociale a montré que les collèges publics scolarisaient en 2022 près de 40% d'élèves défavorisés contre moins de 16% dans les collèges privés. A ces inégalités entre établissements, vont maintenant venir s'ajouter des inégalités accrues au cœur même des établissements. Un cloisonnement dans le cloisonnement en quelque sorte.

Dans les textes proposés aujourd'hui, le redoublement perd son caractère exceptionnel. La recherche l'a pourtant largement démontré, le redoublement à l'identique n'a pas d'effets bénéfiques sur le parcours des élèves. Or, l'école n'a pas les moyens de mettre en place un véritable accompagnement des redoublants, avec des dispositifs de remédiation et la mise en place de tutorat. Avec cette mesure, le dialogue entre enseignants et parents sera tendu, voire conflictuel. Comment prétendre faire réussir les élèves avec des suppressions de postes d'enseignants, des classes surchargées et l'abandon de dispositifs ayant fait leurs preuves, comme les RASED ou encore Plus de Maîtres que de Classes.

Comme le souligne le rapport PISA, la préoccupation majeure du ministère devrait être la lutte contre les déterminismes sociaux. Nous attendons encore la mise en place du chantier sur la mixité sociale et scolaire ouvert par Pap Ndiaye et manifestement abandonné.

La FCPE attendait du ministère qu'il prenne à bras le corps cette question de la mixité sociale et scolaire dans les écoles, les collèges et lycées. Face à cela, en quelques mois, le ministère invente de toutes pièces des groupes de niveaux qui ne peuvent être mis en application que via des classes de niveaux, sans moyens supplémentaires. L'école est transformée en une machine à sélectionner les élèves.

Comment ne pas voir dans les groupes de niveaux un tri social des élèves dès leur entrée en 6^e ? Les élèves les plus faibles seront cloisonnés avec les plus faibles, ce que tous les travaux de recherche dénoncent comme une aberration pédagogique. La gestion des écarts ne peut être la mise à l'écart. L'estime de soi et la motivation des élèves vont être écornées, de même que le lien de confiance avec les familles.

Groupe de niveaux dont nous tous savons que c'est un non-sens pédagogique. Sans compter les alertes des personnels de direction qui attestent qu'ils vont assécher, faute de moyens suffisants, les heures d'autonomie dont ils disposent.

Les conséquences pédagogiques et organisationnelles vont être dramatiques : dans la plupart des collèges, il n'y aura plus aucune marge pour mettre en place des accompagnements personnalisés, des dédoublements en langues et sciences, des projets interdisciplinaires... certaines matières, comme les langues et cultures de l'antiquité ne pourront plus être enseignées, ce qui va conduire à un appauvrissement de la formation des élèves. Quant aux bâtis scolaires déjà souvent insuffisants et inadaptés, comment pourront-ils accueillir ces groupes supplémentaires ?

Au-delà des non-remplacements d'enseignants, la taille des classes est au centre des problèmes. Comment suivre des élèves à besoins éducatifs particuliers dans des classes surchargées ? Comment permettre aux élèves de prendre la parole régulièrement quand les effectifs actuels ne laissent que quelques minutes d'expression par élève par semaine ?

Plus choquant encore, à aucun moment, dans les projets de textes relatifs au choc des savoirs, il n'est fait allusion aux élèves à besoins particuliers : à quel groupe de niveau seront cantonnés ces élèves ? Qu'est-il prévu pour les élèves ayant besoin d'aménagements et d'adaptation ? Où est l'école inclusive dans le projet de ce gouvernement ?

Enfin, avec la mise en place de la « classe préparatoire à la classe de seconde », pour les 20% d'élèves n'ayant pas obtenu le diplôme national du brevet, le ministère instaure officiellement un examen de passage pour le lycée. Ici encore, il s'agit d'un tri social organisé, une sélection à l'entrée du lycée avec la création d'une classe de relégation. Aucun programme d'enseignement n'est adossé à cette « prépa lycée », pour laquelle seule une grille horaire annuelle indicative est prévue. Dans le meilleur des cas, cette année

supplémentaire n'apportera rien aux élèves les plus en difficulté, et dans le pire des cas, elle achèvera de les dissuader de poursuivre des études.

La FCPE conteste et contestera toujours le traitement superficiel des maux de l'école sans s'attaquer aux racines profondes. Nous demandons la réduction significative des effectifs par classe, la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers, des formations pour les enseignants afin de mieux gérer les classes hétérogènes et la création massive de postes d'enseignants dans toutes les matières, permettant la mise en place de groupes de remédiation par besoin afin de bâtir une nouvelle école publique.

La réponse adaptée à la difficulté scolaire repose sur des moyens supplémentaires et des groupes à effectifs réduits, s'appuyant sur les besoins des élèves et non sur leur niveau. Des classes où l'on a le temps de rencontrer l'autre, où l'on a le temps d'apprendre, où l'on peut prendre le temps de grandir entre enfants, avec des adultes formés et disponibles pour accompagner tous les élèves à la hauteur de leurs besoins.

Les mesures proposées aujourd'hui vont accentuer les inégalités sociales, fragiliser durablement les élèves les plus défavorisés et signer le retour à une école du passé totalement fantasmée et irrémédiablement dépassée. Un choix à contre-temps, à l'heure où l'irruption de l'intelligence artificielle générative dans notre quotidien devrait amener à penser l'école de demain et ce que signifie la réussite scolaire.

Je vous remercie pour votre attention.